

Numéro de version: 1906725 Révision: 07.06.2022 Date d'impression: 07.06.2022

01 Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- Nom du produit:

EUROmix MOBIDUR 2K Email Extérieur/Intèrieur soyeux

Code du produit:

- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
- Emploi de la substance / de la préparation

Produit de peinture

Utilisations déconseillées

Toutes les autres utilisations.

- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- Producteur/fournisseur:

Karl Bubenhofer AG Hirschenstrasse 26

CH-9201 Gossau SG

Téléphone: +41 (0)71/387 41 41, Télécopie: +41 (0)71/387 41 51

Service assurant les renseignements (heures de bureau):

Regulatory Affairs, Dr. Christina Ott

Téléphone: +41 (0)71/387 41 35, Télécopie: +41 (0)71/387 43 04 E-mail: ott.christina@kabe-farben.ch

Distributeur Allemagne:

KABE Pulverlack Deutschland GmbH Sofienstrasse 36 D-76676 Graben-Neudorf Téléphone: +49 (0)7255 99-161, Télécopie: +49(0)7255 99-163 (heures de bureau)

Distributeur Autriche:

KABE-Farben GmbH Langegasse 31 A-6850 Dornbirn Téléphone (heures de bureau): +43(0)5572-21568 Télécopie: +43(0)5572-20946

Vente Pologne:
Farby KABE Polska Sp. z o.o. ul. Slaska 88 40-742 Katowice tel. +48 32 204 64 60, fax +48 32 204 64 66 (heures de bureau), proszkowe@farbykabe.pl

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Suisse: Tox Info Suisse, téléphone: +41 (0)44/251 66 66 ou 145 (seulement en Suisse) Allemagne: Urgence en cas d'empoisonnement Berlin: +49(0)30-19240 Autriche: Urgence en cas d'empoisonnement: +43(0)1/4064343 Pologne: Urgences d'empoisonnement: National Poison Information Centre and Clinical Department of Toxicology: +48(42)6579900

02 Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Flam. Liq. 3 - H226 Liquide et vapeurs inflammables.
STOT SE 3 - H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Aquatic Chronic 3 - H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008
- Pictogrammes de danger



Attention



GHS02 GHS07 Mention d'avertissement

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage: acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle / acétate de n-butyle / solvant naphta aromatique léger (pétrole)

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

EUH208 Contient anhydride maléique. Peut produire une réaction

allergique Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P241 Utiliser du matériel [électrique/de ventilation/d'éclairage] antidéflagrant.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P405 Garder sous clef-

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

(suite page 2)



Numéro de version: 1906725 Révision : 07.06.2022 Date d'impression : 07.06.2022

(suite de la page 1)

DESIGNATION EUROmix MOBIDUR 2K Email Extérieur/Intèrieur soyeux

- 2.3 Autres dangersRésultats des évaluations PBT et vPvBPBT:
- Non applicable.
 vPvB:

Non applicable.

 3.2 Caractérisa 	ation chimique: Mélanges	
Composants da	angereux	
No CAS	angereux.	%
108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle Numéro CE: 203-603-9 N° d'enregistrement : 01-2119475791-29 ♠ Flam. Liq. 3 - H226; ♦ STOT SE 3 -	12,5 - <25
1330-20-7	H336 xylène Numéro CE: 215-535-7 N° d'enregistrement : 01-2119488216-32 → Flam. Liq. 3 - H226; → Acute Tox.	5 - <12,5
4435-53-4	4 - H312, Acute Tox. 4 - H332, Skin Irrit. 2 - H315 acétate de 3-méthoxybutyle Numéro CE: 224-644-9 N° d'enregistrement : 01-2119548364-36 © Eye Irrit. 2 - H319	1 - <5
123-86-4	acétate de n-butyle Numéro CE: 204-658-1 N° d'enregistrement : 01-2119485493-29 Flam. Liq. 3 - H226; \$\frac{1}{2}\$ STOT SE 3 -	1 - <5
64742-95-6	H336; EUH066 solvant naphta aromatique léger (pétrole) Numéro CE: 265-199-0 Asp. Tox. 1 - H304; Plam. Liq. 3	1 - <5
100-41-4	- H226;	1 - <5
85099-51-0	H373, Asp. Tox. 1 - H304; Acute Tox. 4 - H332 7-Oxa-3,20-diazadispiro5.1.11.2heneicosane- 20-prop anoic acid, 2,2,4,4-tetramethyl-21- oxo-, dodecyl ester Numéro CE: 400-580-9 N° d'enregistrement : 01-0000015052-84 Skin Irrit. 2 - H315; Aquatic	1 - <5
107-98-2	Chronic 2 - H411 1-méthoxy-2-propanol	0,05 - <1



Numéro de version: 1906725 Révision : 07.06.2022 Date d'impression : 07.06.2022

EUROmix MOBIDUR 2K Email Extérieur/Intèrieur soyeux	
	(suite de la page 2)
Flam. Liq. 3 - H226; STOT SE 3 -	
H336	
acétate de 2-méthoxypropyle	0,01 - <0,05
H226; 🔱 STOT SE 3 - H335	
2,6-diméthyl-4-heptanone	0,00 - <0,01
Flam. Liq. 3 - H226; STOT SE 3 -	
•	
	0,00 - <0,01
	0.00
	0,00 - <0,01
	0.00 0.04
, ,	0,00 - <0,01
•	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Skin Sens. 1A; H317: C >= 0,001 % nplémentaires:	
	N° d'enregistrement : 01-2119457435-35

04 Premiers secours

- 4.1 Description des premiers secours
- Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Après inhalation:

Donner de l'air frais ou de l'oxygène; demander d'urgence une assistance médicale. Pratiquer la respiration avec une poche respiratoire ou un appareil respiratoire.

Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Envoyer immédiatement chercher un médecin.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant au moins 10 minutes, en écartant bien les paupières.

Envoyer immédiatement chercher un médecin.

Après ingestion:

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.

(suite page 4)



Numéro de version: 1906725 Révision: 07.06.2022 Date d'impression: 07.06.2022

DESIGNATION EUROmix MOBIDUR 2K Email Extérieur/Intèrieur soyeux

(suite de la page 3)

- · Indications destinées au médecin:
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés
 - Pas d'autres informations importantes disponibles
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

05 Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction
- Moyens d'extinction:
- Mousse résistante à l'alcool, poudre d'extinction, couverture dioxyde de carbone, brouillard d'eau.
- Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:
 - Jet d'eau, gaz inerte haute pression (par ex. dioxyde de carbone)
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Dégagement d'une fumée noire et épaisse en cas d'incendie. L'inhalation de produits de décomposition ou de combustion peut provoquer de graves atteintes à la santé. Refroidir des réservoirs fermés avec un brouillard d'eau. Le produit contre l'incendie ne doit pas contaminer le sol, la canalisation, les eaux de surface et les nappes phréatiques.
- 5.3 Conseils aux pompiers
- Porter un appareil de protection respiratoire en circuit fermé et une combinaison étanche contre les produits chimiques.
- Equipement spécial de sécurité:
- Aucune mesure particulière n'est requise

06 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
 - Veiller à une ventilation suffisante et tenir éloigné des sources d'inflammation. Ne pas inhaler les vapeurs. Le cas échéant, utiliser une protection respiratoire. Observer les prescriptions de sécurité (voir chapitres 7+8).
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:
- Aucune mesure particulière n'est requise.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
 - Traiter à la soude caustique 2%
- 6.4 Référence à d'autres sections
 - Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
 - Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
 - Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

07 Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter la formation d'aérosols

Eviter la formation de mélanges vapeur/air inflammables et explosib-les, ainsi qu'un dépassement des valeurs MAC. Veiller à une bonne ventilation des locaux, également au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air). Evacuer les vapeurs à l'atmosphère unique-ment à travers des séparateurs appropriés. Ne pas inhaler les vapeurs ni les brouillards. En cas d'aération insuffisante, utilisier un masque de protection, le cas échéant un masque d'air frais. Eviter tout contact avec les yeux et la peau. Ne pas manger, boire, fumer. Eviter la formation d'aérosol.
7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Observer les prescriptions nationales et sur l'étiquette. Stocker au sec et à une température n'excédant pas 25° C. Protéger contre les sources d'inflammation, la chaleur et contre l'ensoleillement direct. Prévenir toute pénétration dans le sol et dans les canalisations. Maintenir les réservoirs fermés et étanches. Prévoir des bassins de rétention suffisament dimensionnés et sans écoulement. Veiller à une bonne ventilation. A conserver uniquement dans des récipients qui correspondent à l'original.

- Indications concernant le stockage commun:
 - Ne pas stocker avec des alcalis (lessives).
- Ne pas stocker avec des substances oxydantes ou acides.
- Autres indications sur les conditions de stockage: Protéger de la forte chaleur et du ravonnement direct du soleil.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
- Pas d'autres informations importantes disponibles.

08 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

MAK

(suite page 5)



Numéro de version: 1906725 Révision : 07.06.2022 Date d'impression : 07.06.2022

			(suite de la page
	Valeur momentanée	275	mg/n
		50	pp
	Valeur à long terme	275	mg/n
		50	рр
	SSc;		
1330-20-	7 xylène		
MAK			
	Valeur momentanée	870	mg/n
		200	pp
	Valeur à long terme	435	mg/n
	U.D.	100	рр
100 00 4	HB;		
123-86-4 MAK	acétate de n-butyle	•	
WAR	Valeur momentanée	720	
	vaieur momentanee	720 150	mg/n
	Valeur à long terme	240	pp mg/n
	valeur a long terme	50	mg/n pp
	SSc;	50	pμ
100-41-4			
MAK	Caryidonizono		
	Valeur momentanée	220	mg/n
		50	pp
	Valeur à long terme	220	mg/r
	3	50	pp
	HOIB;		
107-98-2		nol	
MAK			
	Valeur momentanée	720	mg/n
		200	pp
	Valeur à long terme	360	mg/r
		100	рр
	B SSc;		
70657-70)-4 acétate de 2-métho	oxypropyle	
MAK			
	Valeur momentanée	224	mg/n
	W-1 \ 1	40	pp
	Valeur à long terme	28	mg/r
	U Dibi Dibd CCh.	5	рр
108-83-8	H R1bf R1bd SSb; 2,6-diméthyl-4-hep	tanona	
108-83-8 MAK	∠,o-uiiiietnyi-4-nep	lanone	
IVIAIN	Valeur à long terme	150	mg/r
	raicul a long ternie	25	pp
71-36-3	butane-1-ol	20	ρμ
MAK	Dutaile ² I-UI		
	Valeur momentanée	310	mg/n
	. L.our momontaneo	100	pp
	Valeur à long terme	310	mg/n
	ar a rong torino	100	pp
	SSc;		PP
	,		
108-88-3	toluène		



Numéro de version: 1906725 Révision: 07.06.2022 Date d'impression: 07.06.2022

DESIGNATION : EUROmix MOBIDUR 2K Email Extérieur/Intèrieur soyeux

(suite de la page 5)

MAK

 Valeur momentanée
 760
 mg/m3

 200
 ppm

 Valeur à long terme
 190
 mg/m3

 50
 ppm

HOI B R2f R2d SSc;

· Composants présentant des valeurs limites biologiques:

1330-20-7 xylène

BAT

2 g/l

Untersuchungsmaterial: Urin

Probennahmezeitpunkt: Expositionsende bzw. Schichtende

Biol. Parameter: Methylhippursäuren

100-41-4 éthylbenzène

BAT

600 mg/g Kreatinin

Untersuchungsmaterial: Urin

Probennahmezeitpunkt: Expositionsende bzw. Schichtende Biol. Parameter: Mandelsäure plus Phenylglyoxylsäure

107-98-2 1-méthoxy-2-propanol

BAT

20 mg/l

Untersuchungsmaterial: Urin

Probennahmezeitpunkt: Expositionsende bzw. Schichtende

Biol. Parameter: 1-Methoxypropanol-2

71-36-3 butane-1-ol

BAT

10 mg/g Kreatinin

Untersuchungsmaterial: Urin

Probennahmezeitpunkt: Expositionsende bzw. Schichtende

Biol. Parameter: n-Butanol

2 mg/g Kreatinin

Untersuchungsmaterial: Urin Probennahmezeitpunkt: Biol. Parameter: n-Butanol

108-88-3 toluène

BAT

600 µg/l

Untersuchungsmaterial: Vollblut

Probennahmezeitpunkt: Expositionsende bzw. Schichtende

Biol. Parameter: Toluol

2 g/g Kreatinin

Untersuchungsmaterial: Urin

Probennahmezeitpunkt: Expositionsende bzw. Schichtende, bei Langzeitexposition: Nach mehreren vorangegangenen Schichten

Biol. Parameter: Hippursäure

0,5 mg/l

Untersuchungsmaterial: Urin

Probennahmezeitpunkt: Expositionsende bzw. Schichtende, bei Langzeitexposition: Nach mehreren vorangegangenen Schichten

Biol. Parameter: o-Kresol

• Remarques supplémentaires:

(suite page 7)



Numéro de version: 1906725 Révision: 07.06.2022 Date d'impression: 07.06.2022

DESIGNATION : EUROmix MOBIDUR 2K Email Extérieur/Intèrieur soyeux

(suite de la page 6)

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Veiller à une bonne ventilation au moyen d'installations d'aspiration appropriées locales ou centrales. Si cela est insuffisant pour maintenir la concentration des particles et les vapeurs au-dessous de la valeur limite MAK (concentration maximale au poste de travail), il faut porter des dispositifs respiratoires à tuyau d'air comprimé indépendants de l'air environnant avec masque complet, cagoule ou demi-masque conforme à EN 14594 classe 3 ou supérieure ou des filtres soufflants avec masque complet selon EN 12941, filtres toujours au moins A1P.

- Equipement de protection individuel:
- Mesures générales de protection et d'hygiène: Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail. Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols. Ne pas inhaler la poussière, la fumée, le nuage.
- Protection respiratoire: En cas de ventilation insuffisante, utiliser un appareil de protection res piratoire approprié.
 Utiliser un filtre à gaz A pour la peinture à la main, un filtre combiné à gaz et à particules A-P pour la peinture au pistolet et les travaux de meulage. Choisir un type de masque protecteur offrant le niveau de protection nécessaire en fonction des conditions au poste de travail.
- Protection des mains: Gants de protection longs résistants aux produits chimiques (EN374). Le choix de la qualité et de la durée de pénétration dépend des conditions pratiques spécifiques sur le poste de travail; il doit donc être determin en coopération avec un fournisseur de gants. Respecter les instructions d'utilisation pour l'emploi, le stockage, l'en tretien et le remplacement des gants. Les gants de protection contre les risques mécaniques ne conviennent pas. Effectuer une protection préventive en appliquant de la crème de protection de la peau. Eviter tout contact avec les yeux et la peau, rincer immédiatement es parties de la peau contaminées.
- Protection des yeux: Porter des lunettes de protection étanches avec protection latérale (EN166).
- Protection du corps: Porter des vêtements de protection antistatique en fibres naturelles ou en fibres synthétiques résistant à la chaleur.
- Mesures de gestion des risques

 Il faut dependes instructions sufficantes et adaptées a

Il faut donner des instructions suffisantes et adaptées aux employés.

09 Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles					
Indications générales					
Aspect:					
Forme:	Liquide				
Couleur:	Selon désignation produit				
Odeur:	Reconnaissable				
Seuil olfactif:	Non déterminé.				
valeur du pH:	Non déterminé.				
Changement d'état					
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	124 °C				
Point d'éclair	>= 23 °C DIN 51376				
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.				
Température d'inflammation:	315 °C				
Température de décomposition:	Non déterminé.				
Température d'auto-inflammabilité:	Non déterminé.				
Propriétés explosives:	Non déterminé.				
Limites d'explosion:					
Inférieure:	1,50 Vol %				
Supérieure:	10,80 Vol %				
Pression de vapeur:	à 20 °C 3,3700 mbar				
Masse volumique:	1,3700 g/cm3				
Densité de vapeur:	Non déterminé.				
Taux d'évaporation:	Non déterminé.				
Solubilité dans/miscibilité avec					
l'eau:	Insoluble				
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.				
Viscosité:					
Dynamique:	Non déterminé.				
	(suita naga 8)				

(suite page 8)



Numéro de version: 1906725 Révision: 07.06.2022 Date d'impression: 07.06.2022

DESIGNATION : EUROmix MOBIDUR 2K Email Extérieur/Intèrieur soyeux

(suite de la page 7)

Cinématique:

à 23 °C 150 s ISO 6 mm ISO 2431:1993

Teneur en solvants:
Teneur en substances solides: 64,43 %

9.2 Autres informations
9.2 Autres indications Indisponible.

10 Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité
- Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.2 Stabilité chimique
- Décomposition thermique/conditions à éviter:
 Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses
- Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.4 Conditions à éviter
- Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles:
- Acides fortes, bases fortes, oxydants forts
- 10.6 Produits de décomposition dangereux:

A température élevée, des produits dangereux sont engendrés, comme le monoxyde de carbone, le dioxyde de carbone, les oxydes d'azote et la fumée.

11 Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

 Pour co produit playiste pas de depréss expérimentales de depréss expérimentales de la company de la c
 - Pour ce produit n'existe pas de données expérimentales disponibles.
- Toxicité aiguë
- Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

Oral, LD50: 6190 mg/kg (rat) Dermique, LD50: >5000 mg/kg (lapin) Oral, LD50: 3523 mg/kg (rat) Dermique, LD50: >1700 mg/kg (lapin) Brail (lapin) Inhalatoire, LC50/4h: 29.091 mg/l (rat) Oral, LD50: 4210 mg/kg (rat) Oral, LD50: 10760 mg/kg (rat) Dermique, LD50: >14112 mg/kg (lapin) Inhalatoire, LC50/4h: 23.4 mg/l (rat) Oral, LD50: 3492 mg/kg (rat) Dermique, LD50: >3160 mg/kg (lapin) Oral, LD50: 3500 mg/kg (rat) Dermique, LD50: 13000 mg/kg (lapin) Oral, LD50: 3500 mg/kg (rat) Dermique, LD50: 13000 mg/kg (lapin) Inhalatoire, LC50/4h: 54.6 mg/l (rat) Oral, LD50: >2000 mg/kg (rat) Dermique, LD50: >2000 mg/kg (rat) Inhalatoire, LC50/4h: >17.76 mg/l (rat) Oral, LD50: 5000 mg/kg (rat) Dermique, LD50: 12124 mg/kg (lapin) Oral, LD50: 1090 mg/kg (rat) Dermique, LD50: 2620 mg/kg (lapin)

1330-20-7 xvlène

4435-53-4 acétate de 3-méthoxybutyle

123-86-4 acétate de n-butyle

64742-95-6 solvant naphta aromatique léger (pétrole)

100-41-4 éthylbenzène

107-98-2 1-méthoxy-2-propanol 108-83-8 2,6-diméthyl-4-heptanone

71-36-3 butane-1-ol 108-88-3 toluène

108-31-6 anhydride maléique

Effet primaire d'irritation:

- Corrosion cutanée/irritation cutanée
- Pas d'effet d'irritation.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'effet d'irritation.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée
- Aucun effet de sensibilisation connu-
- Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité)

L'inhalation de fractions de solvants au-dessus de la valeur MAC peut provoquer des irritations des muqueuses et des organes respiratoires, des lésions des reins et du foie, ainsi que des atteintes du système nerveux central. Le produit peut pénétrer dans le corps à travers la peau. Des projections de solvant peuvent causer des irritations des yeux, ainsi que des lésions réversibles.

Toxicité par administration répétée

L'inhalation de fractions de solvants au-dessus de la valeur MAC peut provoquer des irritations des muqueuses et des organes respiratoires, des lésions des reins et du foie, ainsi que des atteintes du système nerveux central. Symptômes: maux de tête, vertiges, fatigue, faiblesses musculaires étourdissements et exeptionellement perte de conscience. Un contact prolongé et répété avec le produit porte atteinte au graissage naturel de la peau et provoque la des siccation de la peau. Le produit peut pénétrer dans le corps à travers la peau. Des projections de solvant peuvent causer des irritations des yeux, ainsi que des lésions réversibles.

(suite page 9)



Numéro de version: 1906725 Révision: 07.06.2022 Date d'impression : 07.06.2022

DESIGNATION EUROmix MOBIDUR 2K Email Extérieur/Intèrieur soyeux

(suite de la page 8)

Des symptômes d'empoisonnement peuvent aussi apparaître après plusieurs heures, c'est pourquoi le contrôle médical doit s'étendre pendant au moins 48 heures. En cas de perte de conscience, placer le patient sur le côté. Pas d'administration par voie orale.

- 11.2 Informations sur les autres dangers
- Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

12 Informations écologiques

12.1 Toxicité

Pour ce produit n'existe pas de données expérimentales disponibles. Ne pas rejeter dans le sol, les cours d'eau, les eaux souterraines ni dans les canalisations

Toxicité aquatique:

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

LC50/96h: >100 mg/l (poisson) LC50/48h: >500 mg/l (daphnie) LD50/72h: >1000 mg/l (algue) LC50/96h: 2.6 mg/l (poisson) LC50/48h: 3.4 mg/l (daphnie) LD50/72h: 2.2 mg/l (algue) LC50/96h: 7.1 mg/l (poisson) LC50/48h: 3.10 mg/l (daphnie) LD50/72h: 2.70 mg/l (algue) LC50/96h: 18 mg/l (poisson) LC50/48h: 44 mg/l (daphnie) LD50/72h: 647.7 mg/l (algue) LC50/96h: 9.2 mg/l (poisson) LC50 48h: 3.2 mg/l (daphnie) LD50/72h: 2.6 mg/l (algue) LC50/96h: 4.2 mg/l (poisson) LC50/48h: 1.8 mg/l (daphnie) LD50/72h: 3.6 mg/l (algue) LC50/96h: 6812 mg/l (poisson) LC50/48h: 23300 mg/l (daphnie) LD50/72h: >100 mg/l (algue) LC50/96h: 30 mg/l (poisson) LC50/48h: 37.2 mg/l (daphnie) LD50/72h: 46.9 mg/l (algue) LC50/96h: 1376 mg/l (poisson) LC50/96h: 225 mg/l (algue) LC50/48h: 1328 mg/l (daphnie) LC50/96h: 5.5 mg/l (poisson) LC50/48h: 3.78 mg/l (daphnie) LD50/72h: 12 mg/l (algue) LC50/96h: 75 mg/l (poisson) LC50/48h: 42.81 mg/l (daphnie) LD50/72h: 74.35 mg/l (algue)

1330-20-7

4435-53-4 acétate de 3-méthoxybutyle

123-86-4 acétate de n-butyle

64742-95-6 solvant naphta aromatique léger (pétrole)

100-41-4 éthylbenzène

107-98-2 1-méthoxy-2-propanol 108-83-8 2,6-diméthyl-4-heptanone

71-36-3 butane-1-ol 108-88-3 toluène

108-31-6 anhydride maléique

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- Comportement dans les compartiments de l'environnement:
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- Autres indications écologiques:
- Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux (CH): Correspond à catégorie de pollution des eaux CE.

Catégorie de pollution des eaux 2 CÉ (classification selon liste): polluant Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations. Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

- 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- PRT.

Non applicable.

- vPvB:
- Non applicable.
- 12.6 Autres effets néfastes

Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- Recommandation:

Mise au rebut conformément aux réglementations locales. Remettre les quantités fractionnées et les produits résistants ou périmés à un centre public de récupération pour déchets spéciaux. Respecter en outre les ordonnances des mouvements des déchets (OMoD) en Suisse et selon le Catalogue Européen des déchets (CED). Suisse: Les emballages vides et les vieilles peintures peuvent être redonnées à KABE Peintures dans des récipients spécifiques. Demander notre brochure pour des informations détaillées.

Catalogue européen des déchets/Code de déchets suisse 0.8

DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBU- TION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRES D'IMPRESSION 08 01

(suite page 10)



Numéro de version: 1906725 Révision: 07.06.2022 Date d'impression: 07.06.2022

DESIGNATION : EUROmix MOBIDUR 2K Email Extérieur/Intèrieur soyeux

(suite de la page 9)

déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis $08\ 01\ 11$

déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

- Emballages non nettoyés:
- Recommandation:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

• 14.1 No ONU

ADR Néant
IMDG Néant
IATA UN1263

• 14.2 Nom d'expédition des Nations unies
ADR Néant
IMDG Néant
IATA PAINT

• 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ΔDR

Classe Néant

IMDG

Class Néant

IATA

Class 3 Liquides inflammables.

Label



• 14.4 Groupe d'emballage

ADR Néant IMDG Néant III

- 14.5 Dangers pour l'environnement:
 - Non applicable.
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.
- 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

15 Informations relatives à la réglementation

 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

RÈGLEMENT (CE) No 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques (REACH)

 Directive 2011/65/UE Limitation de l'utilisation de substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques - Ann.II

Aucun des composants n'est compris.

- RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- Annexe I PRÉCÚRSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite pour l'octroi d'une licence - article 5, § 3)

Aucun des composants n'est compris.

- Annexe II PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT Aucun des composants n'est compris.
- RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3, 40

(suite page 11)

Page: 11 / 11



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - RS 813.11

Numéro de version: 1906725 Révision: 07.06.2022 Date d'impression: 07.06.2022

DESIGNATION EUROmix MOBIDUR 2K Email Extérieur/Intèrieur soyeux

(suite de la page 10)

- · Prescriptions nationales:
- Directives techniques air:
- Classe Part en %
- Classe de pollution des eaux:
- Classe de pollution des eaux 2 (classification selon liste): polluant.
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Les données figurant dans cette fiche technique de sécurité correspondent à l'état actuel de nos connaissances. Toutefois, les conditions de travail de l'utilisateur échappent à notre connaissance et à notre contrôle. Le produit ne doit être utilisé, sans autorisation écrite, pour aucun autre but que celui indiqué au chapitre 1. L'utilisateur est responsable de l'observation de toutes les prescriptions légales obligatoires. Les données de cette fiche technique de sécurité décrivent les exigences de sécurité de notre produit. Elles ne représentent aucune garantie des caractéristiques du produit.

Phrases importantes

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Liquide et vapeurs très inflammables. Liquide et vapeurs inflammables. H225 H226

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H312 Nocif par contact cutané

H314 H315 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. H334 H335

Peut irriter les voies respiratoires. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H360D Peut nuire au foetus.

H361d Susceptible de nuire au foetus.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H373

H411

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

ICAO: International Civil Aviation Organisation

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society) LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
* Données modifiées par rapport à la version précédente